



Q . V . T

Quantité Vitesse Tension



**Le respect du droit doit aussi
s'imposer à l'hôpital !**

Après lecture d'une motion :

Le syndicat SUD a décidé de ne pas participer à la commission du 31 mai, mise en place par la direction du CHRU Brest sur la Qualité de Vie au Travail !

Il y avait différents items à débattre, mais pour le syndicat SUD ceux choisis par la Direction ne faisaient pas parti des priorités.

Quels crédits voulez-vous que le syndicat SUD Santé porte à l'injonction de qualité de vie au travail quand dans le même temps, se multiplient les pratiques illégales comme le rappel sur repos, ou les 12 heures d'affiliées hors volontariat, ou dérogation, les heures supplémentaires, les changements incessants de planning, le non respect de la vie privé etc...

Vous êtes déçu ?

Vous n'allez pas bien ?

Vous déprimez au travail ?

Vous êtes à la limite du « burn out » ?



Mon métier !

Mes Pressions !

Ma Dépression !



On n'améliore pas la Qualité de Vie au Travail avec des posters et des pots de fleurs... On améliore la qualité de vie des professionnel-les en s'attaquant aux causes de morbidité du travail, et ce, pour tous les agents du CHRU de Brest/Carhaix.

Il faut donc repenser le travail, repenser ses organisations. Il y a de nombreuses pistes, Effectifs, pauses, jours de repos, intensité des tâches à accomplir...

Sud Santé Sociaux du CHRU/Brest/Carhaix site : www.sudsante29.org

Pascale: 0689857682, Patricia: 0783194480, poste Cavale : 42368 Morvan : 20259
sudsantebrest@gmail.com, facebook : SUD SANTE CHRU BREST

mail :